

**M. Harding:** Si nous ne demandions pas toutes ces explications, ce serait faillir à notre tâche comme législateurs.

Comme certains préopinants ont parlé de questions que j'aurais voulu soulever, je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit. Puis-je poser une question au ministre? Il me répondra, sans doute, au moment de clore le débat. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas insisté pour que la Compagnie de l'Expo établisse et maintienne un système propre à exercer un contrôle financier interne?

**L'hon. M. Pepin:** Comment sait-il qu'il ne l'a pas fait?

**M. Harding:** Le ministre semble donner à entendre qu'un tel service a été établi. Je crois qu'il avait été recommandé par l'auditeur de la province de Québec et par l'auditeur général du Canada.

**L'hon. M. Pepin:** Non.

**M. Harding:** Je crois qu'il aurait été impossible en fin de compte d'établir un service de contrôle des finances, car celles de l'Expo se trouvaient dans un tel état que l'auditeur général ne pouvait dire exactement combien de fonds avaient été reçus. Cela prouve simplement qu'il aurait fallu prévoir dès le début des contrôles sur les finances.

**L'hon. M. Pepin:** Toute cette question sera étudiée au comité.

**M. Harding:** Tous ces points doivent être ventilés au comité.

**L'hon. M. Pepin:** Ils le seront.

**M. Harding:** Le ministre consentira peut-être à élucider certaines questions ici cet après-midi. Un député a déjà parlé de la hausse désordonnée des coûts de la construction. Par exemple, on avait d'abord prévu que Habitat 67 coûterait 11.5 millions. Le gouvernement fédéral a conclu l'accord en pensant que tel en serait le prix. Eh bien, monsieur l'Orateur, Habitat a coûté environ 22.6 millions, le double de l'estimation initiale. Dans son rapport, l'Auditeur général explique pourquoi. Néanmoins, le fait n'est pas à l'honneur de ceux qui sont chargés de surveiller les dépenses de l'État. La même histoire se répète au sujet des pavillons thématiques. Au début, ils devaient coûter 9.1 millions; ils ont fini par en coûter 20.5. Monsieur l'Orateur, on dirait l'affaire du Centre des arts qui se reproduit.

[L'hon. M. Pepin.]

Je voudrais me reporter à certains points abordés par un autre député. Comme la Compagnie a construit des égouts, des canalisations pour le gaz et un service de téléphone, je suis sûr que certaines dépenses étaient récupérables. La Compagnie aurait dû recouvrer certains montants des entreprises qui ont fourni ces services. Pour ma part, je demanderai au ministre d'expliquer pourquoi ces montants n'ont pas été réclamés. Pourquoi des montants de 50,000 ou 100,000 dollars, par exemple, n'ont-ils pas été perçus par la Compagnie et répartis entre le gouvernement fédéral, la province de Québec et la ville de Montréal? C'est ainsi qu'il aurait fallu procéder. Puisque nous avons conclu un accord avec les intéressés et informé les Canadiens des conditions de cet accord, j'estime que nous aurions dû en exécuter les dispositions. Le ministre, le gouvernement ou le fonctionnaire qui, en négligeant ces questions, a infligé au contribuable canadien une perte de centaines de milliers de dollars est impardonnable. Voilà ce dont je me plains.

En conclusion, je dirai que j'appuierai le bill même si son adoption suppose finalement que chaque homme, chaque femme et chaque enfant au Canada ait payé \$6. Bien que je vive loin de Montréal, j'ai visité l'Expo. Je me rends compte qu'elle a servi à unifier le pays. Mais l'incurie du gouvernement et de la Compagnie est injustifiable. Voilà ce que je voulais souligner cet après-midi, monsieur l'Orateur.

**M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il m'est vraiment très difficile d'éviter de répéter quelques-unes des choses qui ont déjà été dites cet après-midi. Néanmoins, et puisque je viens de la Colombie-Britannique qui ne faisait pas partie des provinces réunies autour de la table de la Confédération de 1867, je voudrais dire quelques mots aujourd'hui au sujet de ce bill destiné à liquider le bilan de l'Expo 67.

Monsieur l'Orateur, vous-même et les membres de cette Chambre, me permettez peut-être d'évoquer quelques souvenirs au sujet de ces grandes journées de notre année du centenaire et de parler tout particulièrement de l'Expo. Le plus grand mérite de cette exposition d'après moi, est d'avoir fourni un point de ralliement pour l'unité canadienne à un moment où notre unité nationale était sérieusement mise en doute. Elle a aussi été la source d'une fierté justifiée pour tous les Canadiens. Il serait difficile de nier que des millions de cœurs canadiens ont battu plus vite au cours de ces journées et qu'ils conti-